CLÉ DES ESPÈCES

151. **C. ciliaris** L. Mant. 2, p. 302 (1771) ; Desf. Fl. Atl. 2, p. 387 ; J. et M. Cat. Maroc, p. 925 ; Maire, Sahara central, p. 409. — *Pennisetum ciliare* (L.) Link, Hort. Berol. 1, p. 213 (1827) ; Coss. et Dur. Expl. Sc. Alg., p. 38 ; B. et T. Fl. Syn., p. 357, et Fl. Alg. Mon., p. 135 ; B. et B. Cat. Tun., p. 445; Pamp. Pl. Trip., p. 31, et Fl. Ciren., p. 95 ; Maire, Sahara central, p. 58; J. et M. Cat. Maroc, p. 28, 859. — ♃. Rhizome lâchement cespiteux ; chaumes genouillés ascendants, 10-80 cm, ± rameux, à entrenœuds inférieurs courts, glabres, scabres sous la panicule. Gaines comprimées, carénées, ± scabres, ± ciliées à cils tuberculés, parfois glabres, à gorge longuement ciliée ; ligule réduite à un rebord cilié ; limbe linéaire atténué en pointe sétacée, 5-30 cm × 2-6 mm, plan, enroulé par la dessiccation, vert, ± scabre sur les faces et les marges, ± cilié, rarement glabre. Panicule cylindrique, peu dense, 3-15 × 0,8-2 cm, blanchâtre ou violacée; involucres étalés à pédoncule très court et très dilaté < 1 mm, scabre; soies nombreuses, inégales, les externes grêles et courtes, scabres, les internes épaissies et aplaties à la base où elles sont connées en un petit disque, ± plumeuses inférieurement, scabres supérieurement, ne dépassant pas 12 mm, sauf une plus grosse et plus longue atteignant 14-16 mm. Epillets solitaires ou fasciculés par 2-3, sessiles, oblongs-lancéolés, 3,5-5 mm, glabres. Glumes ovales ou oblongues, aiguës, hyalines ; l'inférieure 2-3 mm, 1-nerviée; la supérieure 2-3,5 mm, 1-3-nerviée, ± mucronée. Fleur inférieure ♂ ou neutre ; lemme ovale,



FIG. 192.
Cenchrus ciliaris.

obtuse, ± mucronée, à peu près aussi longue que l'épillet, 3-7-nerviée ; paléole égale ou ± réduite, parfois nulle. Fleur supérieure ♀, lancéolée ; lemme semblable à celle de la fleur inférieure, 5-7-nerviée, finement papyracée; paléole subégale ; lodicules nulles ; anthères 2,5-3 mm; caryopse ellipsoïdal, comprimé, tronqué, c. 2 mm. Floraison : printemps-été, et après les pluies dans le Sahara (Fig. 192).

A. Soies involucrales dimorphes, une d'entre elles plus longue, saillante. Epillets ordinairement biflores, fasciculés presque toujours par 2 dans un involucre :

B. Soies rouge brun à brun violacé :

var. ***genuinus*** (Leeke) Maire et Weiller, comb. nov. — *Pennisetum ciliare* v. *genuinum* Leeke, Zeitschr. Naturwiss. 79, p. 21 (1907).

BB. Soies jaunâtres, ordinairement très pâles :

var. ***pallens*** (Fenzl ex Leeke) Maire et Weiller, comb. nov. — *P. ciliare* var. *pallens* Fenzl ex Leeke, l. c., p. 22 (1907) ; Maire, Sahara central, p. 58.

AA. Soies involucrales homomorphes, toutes égales.

C. Soies violacées ; inflorescence allongée et grêle (c. 50 × 5 mm), pauciflore :

var. ***leptostachys*** (Leeke) Maire et Weiller, comb. nov. — *P. c.* var. *leptostachys* Leeke, l. c. (1907).

CC. Soies rougeâtres ou pâles ; épillets presque constamment uniflores, ordinairement uniques dans l'involucre ; inflorescence pauciflore très lâche :

var. ***setigerus*** (Vahl) Maire et Weiller, comb. nov. — *P. c.* var. *setigerum* (Vahl) Leeke, l. c. (1907). — *C. setigerus* Vahl, Enum. 2, p. 395 (1804).

Rochers, rocailles, pâturages arides depuis le littoral jusqu'au Sahara et dans les montagnes sahariennes. — Cyr. Bardia, Tobrouk (Schweinfurth). — Tr. Tarhouna (Pamp.), etc. — T. Commun dans la Tunisie méridionale et moyenne ; rare dans le Nord : Sidi-bou-Saïd ! (Serres). — C. A. Commun dans l'Atlas saharien et le Sahara septentrional. — O. Commun dans les montagnes du Sud ; sur le litto-

ral à Nemours ! (BOURGEAU ; M.). — M. Collines arides du littoral rifain, et du littoral atlantique au S du Cap Cantin ; Haouz ; Sous, Grand Atlas, Anti-Atlas, Atlas saharien, Sahara marocain. — Sahara occidental : Zemmour ! (MURAT). — Sahara central : Hoggar, Tefedest, Tassili-n-Ajjer, Adrar-n-Ifetesen.

Var. *genuinus* : dans toute l'aire de l'espèce. — Var. *pallens* : T. Alg. M. Sahara central. — Var. *leptostachys* : M. (teste LEEKE). — Var. *setigerus* : T. Alg. (teste Leeke).

Aire géographique. — Atlantides. Sicile. Sahara méridional. Soudan. Egypte. Ethiopie. Afrique australe. Arabie. Iran. Sind.